Bâtir en pierre massive : les points de vigilance indispensables pour un projet pérenne

Conception et études préalables

• Réaliser une étude de sol (G2) dès la phase de conception pour adapter les fondations à la charge élevée des murs en pierre massive.

• Respecter strictement la norme NF DTU 20.1 encadrant la conception et l'exécution des ouvrages en maçonnerie de petits éléments.

• Vérifier la résistance thermique (R) des blocs : une épaisseur de 35 à 45 cm est généralement requise pour répondre à la RE2020 sans isolant complémentaire.

Sélection et conformité des matériaux

• Exiger systématiquement le marquage CE pour tous les blocs de pierre.

• Analyser les fiches techniques pour valider la masse volumique, la porosité et la résistance à la compression.

• Sélectionner un mortier compatible avec la pierre, tel que la chaux naturelle (NHL), pour garantir la souplesse et la perspirance de la paroi.

Fondations et interface

• Prévoir une coupure de capillarité efficace entre les fondations en béton et le premier rang de pierres massives pour prévenir les remontées d'humidité.

Suivi de chantier et mise en œuvre

• Contrôler systématiquement l'aplomb et la planéité à chaque rang, car la pierre massive ne permet aucun rattrapage par enduit épais.

• Vérifier la mise en œuvre des ouvertures (linteaux, appuis de fenêtres) pour assurer une reprise de charge optimale et limiter les ponts thermiques.

• Anticiper et valider les réservations pour les réseaux (électricité, plomberie) avant la pose des blocs, les saignées ultérieures étant complexes et coûteuses.